



Nouveau département de droit de la propriété intellectuelle chez Cotty Vivant

Le cabinet Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral vient de créer un département propriété intellectuelle. Il est animé par *Marie Georges-Picot*, qui a rejoint le cabinet en provenance de Linklaters. L'avocate, 30 ans, a également exercé chez Willkie Farr & Gallagher à New York et chez Salans. La nouvelle équipe, qui comptera dans un premier temps deux collaboratrices, a vocation à intervenir en brevets, marques, droit d'auteur et concurrence déloyale notamment. Le cabinet va également développer une clientèle en droit des médias.

« La création d'une équipe structurée en propriété intellectuelle est motivée par le potentiel de développement de ce marché, ainsi que par une forte demande des clients, et notamment des clients étrangers », précise Fabrice Marchisio. La clientèle étrangère représente aujourd'hui environ la moitié du portefeuille du cabinet.